



# SUPERVISEUR DES EFFETS VISUELS

**Métier de référence >**  
**Responsable des  
effets visuels  
numériques**

**Formation de référence et  
accès à l'emploi**

Pour devenir superviseur-euse des effets spéciaux, une expérience professionnelle dans les métiers de l'animation est indispensable. Cette expérience s'entend en nombre d'années (5 à 10 ans) mais aussi en nombre de projets déjà suivis. La prise de responsabilité est progressive jusqu'à devenir superviseur.

Au préalable, il est nécessaire d'avoir suivi un enseignement spécialisé dans les métiers de l'animation et/ou des effets spéciaux : formations de niveau bac + 2 à bac + 5.

A noter : un réseau d'écoles d'animation, baptisé Réseau des Ecoles françaises de Cinéma d'Animation (RECA) a été créé à la demande du Centre National

Le superviseur des effets visuels intervient tout au long de la fabrication d'un objet audiovisuel tant en développement, qu'en production et en postproduction.

## Description du métier

(Superviseur, superviseur VFX, superviseur SFX, superviseur des effets spéciaux, directeur des effets spéciaux)

Le superviseur des effets visuels apporte et contrôle les solutions techniques demandées par le scénario d'une œuvre en matière d'effets visuels. Il est présent du début à la fin d'un projet.

### En développement :

En concertation avec le réalisateur et le producteur, après lecture du scénario, le superviseur propose des solutions de création d'effets visuels en cherchant la solution optimale entre souhaits artistiques et contraintes budgétaires. Il définit les besoins humains et techniques liés à la fabrication des effets visuels, ainsi que le temps nécessaire à la fabrication des effets. Il met en place l'équipe de graphistes qui fabriquera les effets ainsi que les infrastructures correspondantes.

### En production : Supervision de la réalisation

En plateau, le superviseur surveille et contrôle le tournage des plans intégrant des effets (par exemple ceux tournés sur « fond vert »). Il assiste le réalisateur par ses conseils. Le superviseur s'assure que les spécificités techniques décrites dans le scénario sont bien réunies au moment du tournage. Le superviseur est aussi présent pour répondre aux questions de dernière minute d'une production, ou répondre à une dernière idée du

du Cinéma et de l'image animée : il regroupe 25 écoles qui se sont engagées à fournir une information claire et vérifiée sur leur offre de formation [www.reca-animation.com](http://www.reca-animation.com).

## Le métier en vidéo

<https://youtu.be/owi8OXAhKg>

Accédez à la liste complète des vidéos concernant ce métier, des films et des entretiens [en cliquant ici](#).

réalisateur. En studio : il encadre le travail de l'équipe de graphistes<sup>1</sup> qui fabriquent les effets selon les directions artistiques et techniques pré définies. Il lui arrive de fabriquer lui-même certains effets.

### En postproduction :

Le superviseur assure le suivi et l'intégration des effets visuels dans l'œuvre finale. C'est lui qui dirige la réalisation des plans avec effets visuels. Il sert d'interface entre le réalisateur et l'équipe de postproduction. Il gère l'équipe de graphistes de postproduction et vérifie le rendu des effets. Lorsqu'il est satisfait du rendu des effets, il propose au réalisateur une 1ère version du travail effectué. Ensuite il suit les différentes corrections apportées jusqu'à l'acceptation de la version définitive.

Dans certaines productions, le superviseur n'intervient que sur cette dernière phase. Pourtant, plus le superviseur intervient tôt dans fabrication d'une œuvre, plus le travail global est facilité.

## Compétences

### Compétences spécifiques

- Analyser et élaborer les effets visuels d'une œuvre
- Définir les solutions techniques et logistiques liées à la fabrication des effets
- Identifier les moyens humains et techniques nécessaires
- Connaître et maîtriser les logiciels d'effets spéciaux
- Suivre et contrôler toutes les étapes de la production pour la partie concernant les effets visuels
- Conseiller le réalisateur et le chef opérateur sur le tournage
- Superviser l'intégration des effets dans le programme final

### Compétences transverses

- Établir un cahier des charges
- Mettre en place la communication nécessaire à la réalisation d'un projet
- Organiser le travail d'une équipe
- Encadrer une équipe

- Mener une veille technologique
- Créer et développer un réseau de techniciens graphistes

## Conditions d'exercice

Le superviseur des effets visuels est amené à travailler pour différents types de projets : long métrage d'animation ou images réelles, série ou unitaire TV, habillage télévisuel, publicité, architecture, communication, simulation temps réel, jeu vidéo. Selon le type de projets, il travaille au sein de : studios d'animation, sociétés de postproduction, studios de création de jeu vidéo, studios de création d'images de synthèse dans les domaines industriel, architectural, scientifique, médical et autre. Ces entreprises sont majoritairement des PME dont les effectifs varient en fonction des productions en cours.

Dans la majorité des cas, le superviseur est salarié en contrat à durée déterminée d'usage (CDDU). Mais il peut aussi être embauché en CDI au sein des sociétés d'effets spéciaux les plus importantes ou travailler en free-lance.

Il est courant qu'un superviseur suive plusieurs projets en même temps. Il peut être amené à suivre un tournage à l'étranger pendant plusieurs semaines.

## Relations professionnelles

Le superviseur d'effets visuels travaille directement avec le réalisateur et, le cas échéant, avec le chef opérateur et le chef décorateur et le producteur. Il supervise la fabrication des effets en partenariat avec le directeur technique, aussi appelé « TD » pour Technical Director.

Il encadre quotidiennement l'équipe de graphistes, également appelés artistes VFX, animateurs ou digital artists en anglais. Selon la taille des projets ou des structures, il peut y avoir une chaîne de commandements avec plusieurs niveaux de prise de décisions.

Il arrive aussi qu'il y ait autant de superviseurs que de départements concernés (par exemple : le superviseur « environnement » aura en charge ce qui concerne les décors).

## Responsabilités

Le superviseur garantit la bonne exécution des effets spéciaux, de leur conception à leur intégration dans l'image finale, dans le respect des choix artistiques du réalisateur, des délais et des contraintes financières imposées par la production. Il est responsable de la faisabilité des effets visuels et de la méthode mise en place pour leur fabrication, ainsi que de leur qualité et de leur rendu.

## Évolutions du métier

Le poste de superviseur des effets visuels est situé au sommet de l'organigramme d'une production. Au début, un superviseur ne s'occupera que d'un plan ou d'une séquence. Puis de la totalité d'un film. Il pourra ensuite intégrer une plus grande structure au poste de superviseur de département puis superviseur en chef. Un superviseur peut également devenir réalisateur ou producteur et monter sa propre structure.

*<sup>1</sup>Graphistes est utilisé comme terme générique pour animateur, matte painter, compositor, lighter...  
L'emploi du pronom personnel "il" est générique, car les métiers sont exercés autant par des femmes que des hommes.*